

À la lumière de la kyrielle de plaintes concernant l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE), permettez-moi de vous mentionner quelques faits. Même aujourd'hui, après sept années d'application du régime, la mainmise étrangère au Canada se situe à un niveau qui, vous en conviendrez, ne serait tout simplement pas toléré aux États-Unis. Par exemple, selon les dernières données disponibles (1978), les investissements étrangers aux États-Unis étaient de 5 % dans l'industrie minière et de 3 % dans le secteur manufacturier. Au Canada, ces niveaux sont de 37 et 47 % respectivement. Le contraste est saisissant.

De plus, les non-résidents contrôlaient environ 30 % de toutes les industries non financières au Canada en 1978; aux États-Unis, ce chiffre était d'environ 2 pour cent. Enfin, bien que seulement 2 des 50 plus grandes firmes aux États-Unis soient contrôlées de l'étranger, 19 de nos 50 plus importantes entreprises le sont.

Je regrette de vous bombarder avec ces chiffres, mais je crois qu'il vous faut clairement comprendre la raison des mesures prises par le Canada concernant les investissements étrangers. Aucun pays ne pourrait permettre que ces niveaux de participation étrangère se maintiennent indéfiniment. Et aucun pays ne l'a fait. Je n'ai pas à vous rappeler la réaction récente de votre pays face à un degré de pénétration étrangère de beaucoup inférieur à celui que nous connaissons au Canada.

Le point essentiel est que, ayant déterminé que le niveau de propriété et de contrôle étrangers était préoccupant, le Canada a choisi de s'occuper du problème de façon tout à fait conforme à ses engagements internationaux. Il n'a pas été question de nationalisation, de confiscation ou de vente forcée. Les investisseurs étrangers ont simplement été mis au fait des conditions dans lesquelles ils seraient bien accueillis.

Et permettez-moi d'insister sur cet aspect de l'accueil. Le Canada a effectivement besoin des investissements étrangers qui profiteront à toutes les parties concernées: il en a besoin, et il les accueille. Les étrangers - sociétés et individus - continueront de faire des affaires profitables chez nous. Je ne crois pas que ceux qui se plaignent de nos politiques allèguent effectivement qu'ils ont perdu de l'argent sur leurs investissements. Ce n'est certainement pas le cas. Et pour dresser une comparaison, il y a dans le monde très peu de pays à climat d'investissement plus sûr que le Canada.

Permettez-moi maintenant d'aborder la question litigieuse de l'énergie. Dans ce domaine, le Programme énergétique national du Canada (PEN) est la cause de la plupart des inquiétudes exprimées récemment. Étant donné l'importance